

**Conseil Général  
Groupe Alliance de Gauche  
Joseph-Marie Oberholzer**

Monthey, le 10 décembre 2018

**Madame la Présidente du Conseil Général,  
Monsieur le Président de la Municipalité,  
Messieurs les Municipaux,  
Mesdames, messieurs, chers collègues,**

**QUESTION sur l'apprenti et l'apprentissage sur Monthey**

Je suis toujours attentif à l'apprentissage et d'autant plus à cette jeunesse que je côtoie régulièrement.

Bien entendu, nous tous ici présents devons être à l'écoute de cette jeunesse en rupture. Un contrat d'apprentissage peut amener des jeunes à disparaître complètement "dans la nature", soit à ne plus faire appel aux structures existantes et donc à ne plus bénéficier d'aucun soutien/aide. Ceux-ci entament ainsi une marginalisation préoccupante à un âge clé où leur personnalité est en construction. Il existe bien entendu une structure cantonale dénommée T1 qui est une plate-forme avec un dispositif de coordination et d'accompagnement-

J'ai 4 questions adressées au Municipal concerné :

1. Peut-on quantifier le nombre de jeunes garçons et filles dont les contrats d'apprentissage ont été rompus ou non renouvelés?
2. Quels sont les motifs de ces ruptures?
3. Ces personnes sont-elles toutes dans un lieu de formation ou similaire ?
4. Que bilan pouvez-vous tirer à ce jour du dispositif T1 ?

<https://www.vs.ch/web/sfop/documents-plateforme-t1>

Je remercie le municipal en charge de ce dicastère pour sa réponse.